

Louis Bernard de la Malingerie
et "les Réquisitions de l'armée catholique et royale
dans la paroisse du Poiré"

Extrait (Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon : ms 019)¹

Du 8 novembre 1794

Louis Bernard. —

Louis Bernard laboureur demeurant à la Malingerie en cette paroisse du Poyré a déclaré avoir fourni pour la subsistance de la troupe :

- 8 boisseaux de froment au mois d'avril 1793 au prix de 6^l le boisseau, fait quarante-cinq livres lequel bleds a été enlevé par André Arnaud, membre du comitez45^l 12^s
- 7 boisseaux, savoir 3 de froment à 6^l le boisseau, 2 de seigle et 2 de mil ; le froment à 6^l le boisseau, le seigle à 4^l et le mil à 3^l ; en tout 30^l 8^s, lequel bled a été fourni par le dit Bernard en vertu de la reconnaissance du 12 juin 1794, signée Arnaud, cy30^l 8^s

Du montant desquelles livraisons le conseil a ce jourd'huy délivré un bon déduit les mesures76^l

Du 5 mars 1795

Louis Bernard. —

Louis Bernard laboureur de la Malingerie en cette paroisse a fourni à l'armée catholique suivant reconnaissance des mois d'avril 1793, 12 juin 1794 et 14 janvier dernier, signée et Raynard² :

- 11 boisseaux de froment estimés 6^l le boisseau,
- 4 boisseaux et dei de ilk estimés 4^l le boisseau, et
- 2 boisseaux de seigle estimés 6^l le boisseau,

Le tout formant, déduction faite des mesures la somme de quatre-vingt-sept livres deux sols six deniers, dont il lui a été ce jourd'huy délivré un bon, ci 87^l 2^s 6^d

¹ Les *Cahier des réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré*, sont les seuls qui soient actuellement parvenus jusqu'à nous. Ils sont aujourd'hui conservés aux Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon. Jean-Claude Lorvoire en a fait une étude approfondie intitulée "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré-sur-Vie", qui a été publiée dans *Recherches vendéennes*, n° 3, 1996, p. 257 à 299.

Ces "réquisitions" s'étendirent aussi dans les autres paroisses ainsi qu'elles sont évoquées, entre autres, dans [les rapports du notaire André-Philippe Daniau](#), qui avait été nommé en 1796 par les autorités gouvernementales "commissaire du Directoire exécutif départemental près l'administration municipale du canton du Poiré" pour surveiller et contrôler les faits, gestes et façons de penser de la population locale, en particulier dans celui du 19 floréal et dans celui du 29 fructidor de l'an 7^e (8 mai et 15 septembre 1799).

² Pierre Raynard était meunier ("farinier") à la Turquoise. En 1793, il fut élu membre du Comité de la paroisse du Poiré, et en 1794-1795 fut un des "administrateurs" qui assistaient Charette. Il survécut à la répression mais, comme ses anciens compagnons, il fut dans les années suivantes longtemps tracassé par des [perquisitions et visites domiciliaires organisées par le conseil municipal cantonal](#) de l'époque, nommé par les autorités départementales et composé par des membres de la bourgeoisie locale (notaires, agents de santé, propriétaires...). Pierre Raynard avait encore des descendants au Poiré en 2016.